

Il est encore temps

16 juin 2021



Il est encore temps



Il est encore temps

Le projet de loi confortant le respect des principes de la République est à nouveau examiné par l'Assemblée nationale, après l'échec de la commission mixte paritaire et une version durcie par le Sénat. Nous alertons solennellement sur ce texte de division et de surenchère sécuritaire qui met gravement en péril l'équilibre réalisé par les grandes lois laïques de 1882, 1901 et 1905, avec des mesures dans tous les sens, soit imprécises, soit disproportionnées, qui sont dangereuses pour les libertés publiques de toutes et tous.

Nous nous alarmons de ce projet qui vient encore fragmenter la société française et jette une suspicion généralisée à l'encontre des personnes de confession musulmane, comme sur toutes les associations et les citoyennes et citoyens engagés.

Il est encore temps pour les députés, le gouvernement et le président de la République d'écouter toutes les inquiétudes exprimées, les vives critiques de la Défenseure des droits, du Conseil d'Etat, de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, du Haut conseil à la vie associative, les fortes réserves de la communauté internationale, comme dernièrement celles du rapporteur général sur la lutte contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe.

Il est encore temps de tirer les leçons de la censure du Conseil constitutionnel sur la loi sécurité globale, qui a sanctionné l'article polémique sur le droit de filmer les forces de l'ordre plutôt que de le recycler sous une forme tout aussi douteuse dans ce projet.

Il est encore temps de refuser cette voie de tension et de défiance, un retour à une logique concordataire, une remise en cause de l'autonomie des collectivités territoriales, de la liberté associative et de la liberté d'expression.

Il est encore temps, en cette période de grave crise sanitaire et sociale, de renoncer à importer dans les entreprises privées liées par une commande publique des obligations qui relèvent par nature de l'Etat et de l'administration, en obligeant une neutralité politique et religieuse à des millions de salariés en dépit du droit européen qui interdit toute discrimination directe ou indirecte fondée sur la religion ou les convictions au sein des entreprises.

Il est encore temps de réaffirmer une confiance envers le monde associatif, essentiel à la cohésion sociale et à la solidarité, plutôt que de le fragiliser en imposant un « Contrat d'engagement républicain » décrété par le seul gouvernement, qui ouvre à l'arbitraire et aux contrôles abusifs par des élus locaux délégués à

un pouvoir de police morale et de la pensée.

Ce projet de loi, s'il était adopté, porte les germes de sombres perspectives que nous refusons.

Nous appelons, au contraire, à une démocratie vivante et pacifiée, à un dialogue social et civil riche de notre diversité, restant tous profondément attachés aux principes fondamentaux de notre République solidaire, démocratique et sociale et à des libertés publiques égales pour toutes et tous.

Premiers signataires :

Ligue des droits de l'Homme (LDH), Confédération générale du travail (CGT), Fédération syndicale unitaire (FSU), Syndicat des avocats de France (Saf), Syndicat de la magistrature (SM), Syndicat national des journalistes (SNJ-CGT), Syndicat national des personnels de l'éducation et du social à la protection judiciaire de la jeunesse (SNPES-PJJ/FSU), Union nationale des étudiants de France (Unef), Union syndicale Solidaires, Action non violente - Cop21 (ANV-Cop21), Alternatiba, Anticor, Assemblée citoyenne originaires de Turquie (Acort), Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac), Association des travailleurs Maghrébins de France (ATMF), Association des Tunisiens de France (ADTF), ATD Quart monde, Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (Cedetim), Centre de recherche et d'information pour le développement (Crid), la Cimade, Collectif des associations citoyennes (Cac), Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre solidaire), Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT), Conseil national des associations familiales laïques (Cnafal), Coordination nationale Pas sans nous, Droit au logement (Dal), Emmaüs France, Fédération des associations de solidarité avec tous-tes les immigré-e-s (Fasti), Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), Fédération nationale de la Libre Pensée, Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), Femmes égalité, Fondation Copernic, Fondation Danielle Mitterrand, France nature environnement (FNE), Front uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP), Greenpeace France, Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), Jeunesse ouvrière chrétienne (Joc), Lallab, Médecins du Monde, Memorial 98, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), les Petits débrouillards, le Planning familial, la Quadrature du net, Secours catholique - Caritas France, SOS Racisme.

Signatures individuelles, premiers signataires :

Philippe Aigrain, auteur et éditeur ;

Gérard Aschieri, ancien secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU) ;

Emma Aubin-Boltanski, directrice de recherche au CNRS ;

Yves Aubin de la Messuzière, ancien ambassadeur de France, président d'honneur de la Mission laïque française ;

Bertrand Badie, professeur émérite des universités à Sciences Po Paris ;

Lire aussi : [Lire cette Tribune sur Libération](#)

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Il-est-encore-temps>